

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 UCCLE

V/Réf : U13/F737
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.316/s.547
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Avenue du Manoir, 56. Extension d'une maison unifamiliale.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 11 décembre 2013, en référence, reçue le 13 décembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 18 décembre 2013.

La demande concerne une maison qui se situe dans la zone de protection de la maison Génicot, sise 22, rue Kamerdelle.

Les travaux prévoient l'extension de la maison au niveau de la terrasse au premier étage de la façade arrière et au niveau du deuxième étage de la façade avant.

A l'examen du projet, il apparaît que les travaux projetés n'auraient pas d'impact sur le bien classé. S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques qu'appelle la demande (respect du RRU).

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. S. Plompen (+ par mail MM. S. Plompen, Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M/ Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- B.D.U. – D.U. : M. M. Briard.